

PROGRAMME

Faire pratiquer la réflexivité pour les acteurs d'un projet

Société :

A DEFINIR, A DEFINIR

Apprenant :

DEFINIR A

Objectif visé :

APPRENDRE À ASSURER L'ANIMATION RÉFLEXIVE.

Sous-objectifs :

- Savoir transmettre les éléments de communication concernant la démarche de réflexivité
- Apprendre à conduire un questionnement autour de problématiques contextualisées
- Apprendre à entraîner le responsable d'un projet à faire prendre du recul et conscientiser les acteurs du projet
- Apprendre à rendre autonome le responsable de projet sur les techniques et outils de réflexivité
- Apprendre à faire s'engager le responsable d'un projet à suivre la réalisation opérationnelle des pratiques professionnelles par les acteurs du projet
- Savoir s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue au niveau de ses pratiques d'accompagnement

Public visé :

Formateur, coach et consultant en conduite du changement.

Pré-requis :

Une expérience professionnelle dans les activités de conseil, consulting et formation destinées au domaine managérial et/ou de la communication interpersonnelle|Connaissances de la réflexivité et /ou d'outils de communication interpersonnelle (MBTI, Analyse Transactionnelle, Disc, Process Com)

Evaluation avant la formation :

Attestation d'évaluation préalable à l'issue d'un entretien réalisé par le formateur avec le futur apprenant, suite à la validation d'un programme de formation fourni au commanditaire en réponse aux besoins de formation qu'il a exprimés.

Evaluation en cours de formation :

Mises en situation et cas pratiques supervisés par le formateur en vue de valider les acquis. Compte rendu fourni.

Evaluation de fin de formation :

Entretien d'évaluation effectué par le formateur faisant l'objet de bilan de fin de formation.

Modalités pédagogiques :

Alternance de cours théoriques et d'exercices pratiques. Alternance de cours théoriques et d'exercices pratiques.

Validation :

Attestation de fin de formation signée par le formateur à l'issue de formation

Durée : 19h

Horaires de formation : 9H00 - 12H30 / 14H00 - 17H30

Lieu de formation : Intra-entreprise

Délai d'accès : Aléatoire en fonction de la demande

Prix : Sur demande

Si vous vous trouvez dans une situation de handicap qui nécessite une mise en adéquation du matériel pédagogique, nous vous demandons de nous le préciser afin que nous puissions vous proposer des solutions adaptées.

PROGRAMME

Faire pratiquer la réflexivité pour les acteurs d'un projet

Module 1 : Savoir transmettre les éléments de communication concernant la démarche de réflexivité (2h)

§ I : Connaître les enjeux la réflexivité :

- A. Savoir définir les concepts clés de la réflexivité.
- B. Connaître l'importance et les bénéfices de la réflexivité dans les projets professionnels.
- C. Connaître le contexte légal et réglementaire (Loi n° 2018-771 et Décret n° 2018-1341).

§ II : Connaître les bénéfices de la réflexivité :

- A. Comprendre l'impact sur l'amélioration des pratiques professionnelles et la performance.
- B. Apprendre à renforcer la collaboration et la compréhension mutuelle.

§ III : Savoir présenter les enjeux de traçabilité de la réflexivité et donner des exemples d'outils :

- A. Savoir présenter les enjeux de traçabilité (exigences légales et capitalisation pour l'amélioration continue)
- B. Savoir présenter des outils permettant la traçabilité auprès des acteurs du projet

§ IV : Savoir faire prendre en compte les situations de handicap dans le cadre de la mise en oeuvre de la réflexivité :

- A. Savoir identifier et prendre en compte les besoins spécifiques des participants en situation de handicap.
- B. Apprendre à anticiper le besoin d'adaptation des supports et méthodes de communication permettant de garantir l'inclusivité.
- C. Savoir sensibiliser aux enjeux de l'accessibilité dans les échanges professionnels.

Module 2 : Apprendre à conduire un questionnement autour de problématiques contextualisées (4h)

§ I : Apprendre à faire adopter une posture réflexive :

- A. Apprendre à transmettre les principes de l'écoute bienveillante et de l'absence de jugement.
- B. Apprendre à transmettre l'importance de l'empathie et de la neutralité dans le questionnement.
- C. Apprendre à transmettre la mise en oeuvre des techniques pour instaurer un climat de confiance et d'ouverture.

§ II : Maîtriser les techniques de questionnement et savoir les transmettre :

- A. Savoir faire la différence entre les questions ouvertes et fermées et savoir les transmettre.
- B. Savoir appliquer les techniques de reformulation pour clarifier et approfondir les réponses et savoir les transmettre.
- C. Savoir mettre en application et transmettre les méthodes de questionnement pour encourager la réflexion et l'auto-évaluation.

§ III : Apprendre à collecter les données :

- A. Connaître les méthodes pour recueillir des informations objectives et contextuelles et apprendre à les transmettre.
- B. Connaître les outils de documentation des faits, des ressentis et des perceptions et apprendre à le transmettre.
- C. Savoir analyser les données recueillies pour une compréhension globale des problématiques et à savoir le transmettre.

§ IV : Savoir synthétiser et analyser et apprendre à le transmettre :

- A. Savoir synthétiser les informations recueillies et apprendre à le transmettre.
- B. Savoir réaliser une analyse permettant de dégager les tendances et les points clés et apprendre à le transmettre.
- C. Savoir présenter les résultats de manière structurée et accessible et apprendre à le transmettre.

PROGRAMME

Faire pratiquer la réflexivité pour les acteurs d'un projet

Module 3 : Apprendre à entraîner le responsable d'un projet à faire prendre du recul et conscientiser les acteurs du projet

(4h)

§ I : Maîtriser les techniques d'animation réflexive :

- A. Connaître les méthodes pour encourager la réflexion et la prise de recul sur les expériences professionnelles et savoir entraîner le responsable d'un projet à leur utilisation.
- B. Savoir utiliser les métaphores, les analogies et les exemples pour faciliter la compréhension et savoir entraîner le responsable d'un projet à leur utilisation.
- C. Connaître les techniques pour stimuler la pensée critique et l'analyse introspective et savoir entraîner le responsable d'un projet à leur utilisation.

§ II : Apprendre à entraîner le responsable d'un projet à faire analyser les expériences :

- A. Connaître les méthodes pour analyser les causes et les effets des situations vécues et savoir entraîner le responsable d'un projet à leur utilisation.
- B. Connaître les techniques de questionnement pour approfondir la compréhension des expériences et savoir entraîner le responsable d'un projet à leur utilisation.

§ III : Apprendre à entraîner le responsable d'un projet à ouvrir les acteurs du projet à de nouvelles perspectives :

- A. Connaître les stratégies pour élargir les horizons et explorer des solutions alternatives et savoir entraîner le responsable d'un projet à leur utilisation.
- B. Maîtriser les techniques de brainstorming et de pensée créative et savoir entraîner le responsable d'un projet à leur utilisation.

Module 4 : Apprendre à rendre autonome le responsable de projet sur les techniques et outils de réflexivité (4h)

§ I : Apprendre à rendre autonome le responsable de projet dans la pratique des techniques et outils de réflexivité :

- A. Apprendre à décomposer ses tâches de travail de manière à déconstruire son geste professionnel et à le reconstruire dans une démarche d'amélioration.
- B. Apprendre à utiliser régulièrement des fiches de suivi et des journaux de bord réflexifs.

§ II : Savoir entraîner le responsable de projet à apprendre à faire prendre conscience des réflexes professionnels :

- A. Apprendre à faire conscientiser les acteurs d'un projet sur les gestes automatiques et les routines professionnelles.
- B. Apprendre à faire conscientiser la différence entre les réflexes efficaces et les comportements à améliorer.
- C. Apprendre à faire conscientiser la prise de conscience critique et constructive.

§ III : Apprendre à faire planifier et à faire suivre l'amélioration continue :

- A. Apprendre à faire élaborer les plans d'action pour l'amélioration des pratiques.
- B. Apprendre à faire mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des progrès.
- C. Apprendre à faire ajuster les actions en fonction des retours et des résultats observés.

Module 5 : Apprendre à faire s'engager le responsable d'un projet à suivre la réalisation opérationnelle des pratiques professionnelles par les acteurs du projet (4h)

§ I : Apprendre à faire suivre les pratiques professionnelles :

- A. Transmettre les méthodes pour observer et évaluer les pratiques sur le terrain.
- B. Apprendre à utiliser de grilles d'évaluation, d'indicateurs de performance et de critères objectifs.
- C. Transmettre les techniques pour documenter les observations et les évaluations de manière systématique.

PROGRAMME

Faire pratiquer la réflexivité pour les acteurs d'un projet

§ II : Apprendre à évaluer l'appropriation des pratiques :

- A. Transmettre les techniques pour mesurer l'appropriation et la maîtrise des pratiques professionnelles par les acteurs.
- B. Apprendre à utiliser des outils d'auto-évaluation et de feedbacks collectifs.
- C. Transmettre les stratégies pour identifier les écarts entre les pratiques attendues et les pratiques observées.

§ III : Apprendre à encourager la remise en question :

- A. Maîtriser les méthodes pour inciter à la réflexion et à l'auto-évaluation régulière.
- B. Maîtriser les techniques de feedback constructif pour encourager l'amélioration continue.
- C. Maîtriser les stratégies pour créer un environnement propice à la remise en question et à l'apprentissage.

§ IV : Apprendre à encourager l'adaptation continue :

- A. Maîtriser les processus de mise à jour des pratiques en réponse aux retours et aux évolutions du contexte et savoir les transmettre.
- B. Maîtriser la planification et la mise en oeuvre de plans d'action correctifs et savoir les transmettre.
- C. Maîtriser les techniques pour ajuster les pratiques en fonction des nouveaux défis et opportunités et savoir les transmettre.

Module 6 : Savoir s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue au niveau de ses pratiques d'accompagnement (1h)

§ I : Maîtriser les principes de l'amélioration continue :

- A. Connaître les principes et enjeux de l'amélioration continue dans les pratiques professionnelles.
- B. Savoir mettre en place les méthodes pour évaluer et améliorer constamment ses pratiques d'accompagnement.

§ II : Savoir actualiser ses techniques d'accompagnement :

- A. Savoir réaliser la veille sur les nouvelles techniques et outils de transmission de la réflexivité.
- B. Savoir s'inscrire dans une démarche de formation continue et développement professionnel pour rester à jour.
- C. Savoir utiliser les réseaux professionnels et de ressources en ligne pour actualiser ses connaissances.

§ III : Apprendre à mobiliser des nouvelles techniques :

- A. Savoir mettre en oeuvre efficacement des nouvelles techniques dans les pratiques d'accompagnement.
- B. Savoir évaluer l'impact de la mise en oeuvre de ses nouvelles méthodes sur les pratiques et les résultats.
- C. Savoir élaborer une stratégie pour adapter et personnaliser les techniques en fonction des besoins spécifiques des acteurs.

§ IV : Savoir évaluer et planifier son amélioration continue :

- A. Savoir élaborer et mettre en oeuvre les techniques d'auto-évaluation pour identifier ses forces et ses axes d'amélioration.
- B. Savoir élaborer des plans d'action pour améliorer ses pratiques d'accompagnement.
- C. Savoir utiliser les feedbacks et les retours d'expérience pour ajuster les actions et les stratégies.